

**Situation dans l'enseignement supérieur en France**

Le 5<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale de l'Education, réuni à Berlin du 22 au 26 juillet 2007, informé que le gouvernement français vient de soumettre à l'Assemblée nationale dès ce 23 juillet, un projet de loi relatif « aux libertés universitaires » afin de le faire adopter rapidement,

Le 5<sup>ème</sup> congrès de l'IE, informé que les organisations syndicales françaises (SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, CGT-INRA, FERC-Sup-CGT, UN-CGT-CROUS, SUD Education, SUD Etudiant, SUD-Recherche-EPST, Sup'Recherche-UNSA, SNPTES-UNSA, A&I-UNSA, SNPRES-FO), dans l'unité ont adopté une position commune, le 11 juillet, « l'appel des Cordeliers » :

*« Pour une politique de service public pour l'enseignement supérieur et la recherche »*

*Les signataires sont convaincus que le système universitaire français doit profondément évoluer, avec des moyens renforcés, pour faire face aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle.*

*Pour mener à bien cette évolution, il est nécessaire d'ouvrir un large débat impliquant les communautés scientifiques, et au-delà l'ensemble de la société française. C'est la raison pour laquelle les signataires s'opposent au passage en force de la loi relative aux libertés des universités.*

*A travers l'abandon d'une responsabilité nationale de l'Etat, la multiplication des possibilités de recrutements hors statuts, la concentration des pouvoirs autour du président, cette loi supprime les garanties d'existence d'un véritable service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, nécessaire au développement d'une politique de long terme répondant à tous les besoins sociaux, en particulier concernant un accès large des étudiants.*

*Ils demandent l'abandon de cette réforme, par le retrait de cette loi ou son abrogation.*

Le 5<sup>ème</sup> congrès de l'IE, exprime sa solidarité et son soutien aux organisations syndicales françaises qui à travers « l'appel des Cordeliers » défendent l'université publique, les droits des personnels et des étudiants.